



Act. 22.10.08; 23:34 Pub. 22.10.08; 20:34

Rallye du Valais: la police freine l'ardeur des pilotes

par Nando Luginbuhl

Quinze pilotes ont été pincés pour excès de vitesse durant la reconnaissance du parcours.

«Attention, nous aussi, nous participons au rallye», note avec une pointe d'ironie Vincent Favre, porte-parole de la police cantonale. Pour la reconnaissance, les pandores ont installé des radars mobiles. Durant ces épreuves, les limitations de vitesse restent en vigueur sur des routes ouvertes à tout un chacun.

Résultat: onze amendes ont été distribuées. Deux pilotes ont pris des bâches nettement plus salées. Enfin un coureur qui roulait à 113 km/h sur un tronçon limité à 80 km/h est passible d'un retrait de permis. «Mais il pourra tout de même courir. Le retrait éventuel sera prononcé ultérieurement», explique Vincent Favre.

«Ce que nous voulons avec ces radars, c'est éviter des excès qui peuvent s'avérer tragiques. Il y a quelques années, l'un des favoris a été gravement accidenté au premier jour de reconnaissance car il allait trop vite.»

«Ça ne tient qu'à nous d'être très prudents hors course: dès trois infractions, nous sommes éliminés du rallye», commente une participante. La police fera aussi des contrôles sur les trajets de liaison où la vitesse est limitée. Cela pour s'assurer que les pilotes ne pressent pas trop sur le champignon hors parcours. Mais les spectateurs grisés sont aussi concernés. Début juin, un fan du Rallye du Chablais s'était ainsi fait flasher à 149 km/h sur un tronçon limité à 80 km/h.



Durant la reconnaissance, les routes restent ouvertes au trafic. Les pilotes sont donc tenus de respecter le code de la route. (Photo: Keystone)